

Comment le DRE est-il saisi ?

- Le prescripteur repère un enfant en difficulté.
- Il informe les parents de la possibilité de saisir le DRE et recueille leur accord.
- Une fiche de saisine est adressée à la coordinatrice (via l'Inspectrice de l'Éducation Nationale pour le 1^{er} degré).
- La coordinatrice et le référent de parcours rencontrent les parents et l'enfant pour présenter le dispositif et échanger autour des difficultés repérées.
- La situation est étudiée en réunion d'équipe avec construction d'un parcours personnalisé.
- Le contrat est signé avec les parents et l'enfant.
- Le parcours est mis en œuvre et évalué au terme du contrat.

Les 7 objectifs du DRE

- Soutenir la famille dans sa prise de responsabilité éducative ;
- Rompre l'isolement social des parents ;
- Médiatiser des relations famille/école ;
- Accélérer le processus du "devenir élève" ;
- Permettre une ouverture culturelle de l'enfant et de sa famille ;
- Permettre à l'enfant et/ou à sa famille d'accéder à une prise en charge thérapeutique ;
- Accompagner les parents dans les démarches administratives pour un accès à leurs droits.

Une équipe de professionnels à l'écoute des familles

Elle réunit des acteurs issus de domaines de compétences complémentaires, afin d'apporter une plus-value en terme d'analyse, de propositions et d'implications par le croisement des regards de chacun.

Elle est composée de 5 professionnels : Une coordinatrice, Une assistante administrative, Une psychologue clinicienne, Une éducatrice de jeunes enfants et Un médiateur social.

L'échange d'informations entre les partenaires est encadré par une charte de déontologie qui garantit les libertés individuelles et respecte l'intégrité de l'enfant et de sa famille.



DRE

Dispositif
Réussite Éducative
CCAS DE MEAUX

Le bien-être des 2-16 ans, notre priorité

Contact : Réussite Éducative

26, avenue de la Marne - 77100 MEAUX - Tél : 01 83 69 03 00

“Accompagner, les enfants et les jeunes présentant des signes de fragilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement”



Mot de Jean-François Copé Président du Centre Communal d'Action Sociale



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous trouverez dans ce document **la présentation d'un programme remarquable établi pour nos jeunes en difficulté** : le Dispositif de Réussite Educative (DRE).

Par des actions collectives et individuelles d'accompagnement, de soutien et de partage pour le devenir de nos jeunes, le DRE s'inscrit au cœur des préoccupations des Meldois habitant dans les quartiers prioritaires. La réussite éducative **se jouant à l'école comme à la maison, ce dispositif apporte une réponse personnalisée pour chaque enfant** dans sa globalité grâce à **l'implication des familles et d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels.**

Le DRE est donc le reflet de la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux – professionnels, associations, parents, élus – pour l'éducation et la solidarité citoyenne, actes fondateurs de l'avenir de nos enfants auxquels j'attache une importance particulière. La municipalité a en effet une priorité majeure : **donner à chaque enfant meldois les mêmes chances de réussir en assurant la valorisation de ses compétences et son épanouissement personnel.**

A cet égard, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires éducatifs qui, par leurs qualités humaines et leur complémentarité, effectuent au quotidien un travail exceptionnel pour le bien-être de nos enfants.

Je souhaite à chaque enfant qui en a le besoin, de trouver dans le DRE une porte d'entrée à un parcours de réussite.

Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé

Le DRE Qu'est-ce que c'est ?

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE) de Meaux vise à apporter l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents domiciliés à Meaux et ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial, culturel favorable à un développement harmonieux.



Pour pouvoir être accompagné par le DRE, la prescription doit être proposée aux familles par l'Education Nationale ou la Direction de la Petite Enfance, Enfance et Éducation. Les parents peuvent également solliciter spontanément le dispositif.

Chaque enfant bénéficie d'un parcours de réussite en tenant compte au préalable des besoins qui auront été repérés par l'équipe pluridisciplinaire de la Réussite Educative. Différents acteurs présents sur le territoire viennent enrichir le dispositif. Ils proposent des activités complémentaires qu'elles soient, culturelles, médicaux-sociales, ou encore de loisirs etc...

Cet accompagnement de l'enfant dans sa globalité vise à lui permettre de retrouver une place d'élève en participant à des actions situées essentiellement en dehors du temps scolaire :

- Actions collectives : Groupe de paroles (parents et/ou enfants), ateliers culturels, scientifiques et ludiques, spectacles, sorties familiales,...
- Actions individuelles : Entretiens, visites à domicile, séances thérapeutiques...

Ce parcours sera limité dans le temps afin d'impulser une dynamique de travail avec les familles.